

31 MAI > 8 JUIN

2024  **LE HAVRE**

**LE HAVRE
ALLMER
CUP**

AVENANT n°3 aux Instructions de Course

Publié le 02/06/2024 à 12h30

AJOUTER ARTICLE 32 :

32 ASSISTANCE EN COURSE

En cas d'avarie dans la première heure de course nécessitant un retour au port du Havre, un concurrent peut demander à devenir concurrent en retard s'il en fait la demande au Directeur de Course. Auquel cas, ce concurrent deviendra hors course et pourra reprendre le départ selon les mêmes modalités qu'un concurrent en retard n'ayant pas le départ avant la fermeture de ligne selon avenant n°2.